

# 4C CAUDRÉSIS CATÉSIS

# INFOS #4

Le magazine de votre Communauté de Communes

Octobre - Novembre - Décembre 2015



DOSSIER :

p.5



+



=

La petite enfance et les actions en milieu scolaire



Chers habitants de la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis,

Ce magazine est désormais très attendu comme en témoignent les courriers que je reçois. N'hésitez pas à nous écrire et à nous faire part de vos observations et suggestions.

Faisant écho à notre site, il vous informe que votre collectivité est très présente et active dans votre vie quotidienne.

Ainsi vous trouverez dans ce numéro le rôle important qu'elle joue en matière d'action économique.

Vous constaterez aussi, en regardant la couverture, qu'elle est très présente auprès des plus jeunes sur l'ensemble de notre territoire où sont implantées pas moins de dix structures (relais d'assistantes maternelles ou crèches).

Notre communauté organise aussi des sorties culturelles et des animations pédagogiques, ce qui n'a pas d'équivalent dans la région.

Les élus de la 4C ont décidé d'élever au rang de priorité l'apprentissage précoce de la natation à l'ensemble des enfants dans les deux espaces nautiques que nous soutenons.

Toutes ces actions sont originales et représentent un effort budgétaire important d'autant plus que nous avons à déplorer la baisse importante des dotations de l'État qui pénalise fortement nos territoires (- 800 000 €).

### **Communauté de communes ou communauté d'agglomération ?**

Nous pourrions passer en communauté d'agglomération puisque notre collectivité compte 66 000 habitants, cela nous permettrait d'obtenir une augmentation de notre dotation globale de fonctionnement (DGF) de 800 000 €.

Le passage, après validation du préfet, aurait pu se faire au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Il fallait aller vite car deux délibérations étaient à prendre consécutivement. Le conseil communautaire a donc décidé dans sa séance du 17 juillet 2015

de demander le passage en communauté d'agglomération, tout en mandatant une étude sur les conséquences financières. En effet, deux compétences devraient être prises obligatoirement : les transports (par bus) et la politique de la ville.

Cette dernière compétence n'aurait pas eu d'impact financier. La communauté aurait été simplement chargée de coordonner cette politique, la commune de Caudry continuant à mener des actions dans ce domaine.

Par contre, pour les transports (par bus) il n'en aurait pas été de même. Ils sont actuellement de la compétence du conseil départemental qui en assure la gestion et le financement. Il aurait donc fallu prendre à notre compte les pénétrantes et les circuits internes, sans savoir si le conseil départemental continuera à assumer le transport des lycéens et collégiens qui représente pour notre territoire 780 000 €.

Nous aurions pu arriver à l'équilibre de ce service en instaurant une taxe transports, donc en sollicitant les entreprises de plus de onze salariés ainsi que le prévoit la loi. Nous avons voulu l'éviter.

De plus il aurait fallu créer un service interne à la 4C pour assurer la gestion et vraisemblablement supporter les investissements tels qu'abribus ou plateaux surélevés.

Pour ces raisons et aussi le fait que la loi NOTRe a décidé de transférer la compétence transports aux régions à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, il nous a paru raisonnable de différer notre passage en communauté d'agglomération mais, je le répète, aujourd'hui toutes les conditions sont réunies pour le faire.

Le conseil communautaire, dans sa séance du 10 septembre 2015, a donc décidé, à l'unanimité (ce dont je remercie les élus), de prendre le temps de la réflexion.

Je vous souhaite un bel automne, pourquoi pas en vous promenant dans notre beau territoire, nous y avons mis en valeur le patrimoine et les chemins de randonnée. Pourquoi ne pas s'adonner au sport dans nos espaces nautiques ou sur nos plateaux sportifs.

Cordialement,

Le Président,  
Maire de Caudry,  
Vice-Président du Conseil  
départemental du Nord,

Guy BRICOUT

### SOMMAIRE

L'édito du Président

Le développement économique

Le site du Bois-l'Évêque

Dossier : la petite enfance et les actions en milieu scolaire

Le tri sélectif...

La page événementielle...

page 2

page 3

page 4

pages 5 à 10

page 11

page 12

\* Nouvelle Organisation du Territoire de la République

4C Caudrésis-Catésis Infos – octobre – novembre – décembre 2015 – n° 4



### Soutien aux créateurs et repreneurs d'entreprises : réunion de travail au siège de la 4C

Partenaire d'Initiative Cambrésis depuis 2008, la 4C soutient les porteurs de projets de son territoire en intervenant sur un remboursement de 3 mois de prêt d'honneur Initiative Cambrésis (2 500 € maximum par projet). Toutes les créations et les reprises d'entreprises commerciales, artisanales, industrielles et de services sont éligibles à ce remboursement.

Afin de faire le point sur les 29 projets soutenus en 2014 et d'envisager les perspectives d'avenir, les membres d'Initiative Cambrésis ont pu s'entretenir et échanger le 17 septembre dernier au siège de la 4C avec Guy BRICOUT, Président de

la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis et Serge SIMÉON, Premier Vice-président, tous deux accompagnés d'Olivier LEVEAUX, directeur général des services et Karine PIETRZAK, chargée du développement économique à la 4C.



### Encore une implantation réussie grâce à la 4C !

Spécialisés dans le négoce agricole et céréalier, les établissements CARRÉ représentent le 1<sup>er</sup> négoce privé de la région Nord-Pas-de-Calais.

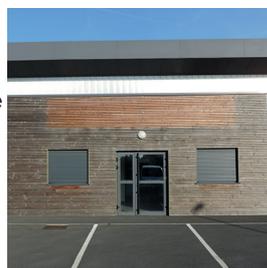
En constant développement, le groupe cherchait à renforcer sa présence dans le Cambrésis où il restait assez peu représenté. C'est dans cette perspective que le groupe a fait appel au service développement économique de la 4C afin de l'accompagner dans sa recherche immobilière et foncière. Après une analyse des besoins et la visite de différents sites du territoire, la société a choisi la commune de Bertry et plus précisément la ZA « Espace pour réussir » pour asseoir sa future implantation.

L'objectif était de permettre à l'entreprise d'acquérir un terrain



propice à son projet de construction en y associant la location d'un local à proximité pour une activité commerciale.

Grâce au bâtiment relais, c'est désormais chose faite !



### Nouveau dispositif de l'État à l'embauche d'un premier salarié pour les TPE.

Depuis le 3 juillet 2015 (date du décret d'application), une entreprise n'appartenant pas à un groupe peut bénéficier d'une aide financière de l'État pour l'embauche d'un premier salarié.

Pour cela, elle doit remplir les conditions cumulatives suivantes :

- Le salarié est embauché en CDI ou CDD de plus de 12 mois,

- Le contrat prend effet entre le 9 juin 2015 et le 8 juin 2016,

- L'entreprise n'a pas conclu de contrat de travail avec un salarié, au-delà de la période d'essai, dans les 12 mois précédant la nouvelle embauche.

Le montant de l'aide de l'État est égal à 4 000 €, à raison de 500 € pour une période de 3 mois d'exécution du contrat de travail. Si le salarié est embauché à temps partiel, le montant de l'aide est proratisé en fonction de la durée du travail du salarié.

La demande doit être envoyée par l'employeur dans les six mois suivant le début d'exécution du contrat.

Pour en savoir plus :  
[www.legifrance.fr](http://www.legifrance.fr) (Décret n°2015-805 du 03/07/2015)  
[www.emploi.gouv.fr](http://www.emploi.gouv.fr)  
(formulaire de contact)

Ou contactez

le service développement économique  
Karine PIETRZAK  
03.27.75.84.79  
[kpietrzak@caudresis-catesis.fr](mailto:kpietrzak@caudresis-catesis.fr)



# LE SITE DU BOIS-L'ÉVÊQUE

CADRE DE VIE



## Un site verdoyant et attractif...



**Véronique NICAISE**  
Maire de Saint-Benin

### Vice-Présidente

En charge du site forestier du Bois-l'Évêque, Trame Verte et Bleue, Agenda 21

Cet ancien camp militaire situé sur la commune d'Ors est niché au cœur de la forêt domaniale du Bois-l'Évêque s'étendant sur 750 ha.

Après le départ de l'armée en 2002, la Communauté de Communes Haute Sambre Bois-l'Évêque puis la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis sont devenues gestionnaires de l'ensemble des bâtiments.

Les élus ont alors décidé de les occuper par des activités tournées vers la culture en collaboration avec le monde associatif et les jeunes.

L'été, ce site accueille depuis de nombreuses années des centres de loisirs de la 4C et des intercommunalités extérieures en accueil de jour, en nuitée ou en camping et également des jeunes participant à l'opération menée par le Conseil départemental « Un été en Nord ».

Ce site est aussi un lieu où se déroulent des expositions temporaires proposées par le service culturel de la 4C à destination de l'ensemble des écoles du territoire (en 2014, plus de 1600 enfants s'y sont rendus !).

Des formations au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) sont dispensées, des festivals et des réunions y ont lieu tout au long de l'année.

Cet endroit est le point de départ pour découvrir toutes les richesses culturelles ou naturelles de cette partie du Caudrésis-Catésis. On y retrouve à proximité la Maison Forestière Wilfred Owen (labellisée Maisons des Illustres en 2015), l'étang du Flaquet et la forêt domaniale de Bois l'Évêque ainsi que des chemins de randonnée.



### Adresse :

Site du Bois- l'Évêque  
Lieu dit  
« Bois-l'Évêque »  
RD 959  
59 360 Ors





**Jean-Marc  
DOSIÈRE**  
Maire de  
Troisvilles

**Vice-Président**  
En charge de la  
petite enfance  
et des actions en  
milieu scolaire

### Un accompagnement dès le premier âge de la vie.

Une des grandes priorités de notre Communauté de Communes et de ses élus est l'harmonisation du territoire en ce qui concerne l'accès aux modes de garde pour l'ensemble des habitants, quel que soit le lieu de vie.

Cette compétence a été adoptée au 1<sup>er</sup> janvier 2010, suite à la fusion avec la Communauté de Communes du Pays de Matisse.

L'ensemble des élus a souhaité s'investir pleinement dans les actions liées aux modes de garde ; qu'il s'agisse de crèches, micro-crèches et relais

d'assistantes maternelles. Nous suivons et accompagnons le monde associatif et les professionnels du secteur (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008).

**La CAF du Nord est un partenaire privilégié** dans la gestion du fonctionnement mais aussi pour l'investissement puisqu'elle apporte un tiers du budget des structures et a injecté 136 598 € dans le cadre du CEJ\*.

La Communauté de Communes contribue pour un tiers également dans le budget des structures, le dernier tiers restant est compensé par les familles.

### Quels sont les différents modes de garde ?

#### Les crèches

Les enfants sont accueillis et encadrés par une équipe de professionnels qualifiés, de façon régulière ou occasionnelle. Le rôle de la crèche est l'éveil et la socialisation de l'enfant. Elle vient en aide aux parents mais sans s'y substituer, afin

qu'ils puissent concilier leur vie professionnelle, sociale ou familiale. Il s'agit également d'un lieu lui permettant de découvrir la vie en collectivité. L'équipe d'encadrement s'appuie sur un projet éducatif.



#### Les Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

C'est un lieu d'information et d'orientation. Il s'adresse tant aux parents qu'aux assistantes maternelles agréées et aux enfants qu'elles accueillent.

administratives. Elles les informent sur les différents modes de garde existants.

Des animatrices accompagnent les (futurs) parents employeurs ainsi que les assistantes maternelles dans leurs démarches d'accueil et les formalités

Elles proposent également des ateliers d'éveil pour accompagner l'enfant dans son épanouissement et vers l'acquisition de son autonomie. Ces temps de rencontre sont des lieux d'échanges privilégiés entre professionnels.

*Il existe d'autres modes de garde tels que les maisons d'assistantes maternelles (MAM), etc.*

**Plus d'infos ?**  
[www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)

**En 2014, la 4C a versé, 520 267 € en subvention de fonctionnement pour l'ensemble des structures du territoire liées à la petite enfance.**

\* Le contrat enfance jeunesse (CEJ) est un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre une CAF et un partenaire (collectivité territoriale, regroupement de communes...).

La finalité est de poursuivre et optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans.



# DOSSIER

## LA PETITE ENFANCE

### Ribambelle

Structure itinérante  
06 65 27 28 07  
[ribambelle.itinerant@laposte.net](mailto:ribambelle.itinerant@laposte.net)

1

140, rue Berthelot  
59157 Beauvois-en-Cambrésis  
- le lundi : 9 h à 12 h  
- le mardi : 13 h 30 à 16 h 30  
- le mercredi : 14 h à 17 h  
- le vendredi : 9 h à 12 h

2

Rue de la République  
59980 Bertry  
- le lundi : 14 h à 17 h  
- le mercredi : 9 h à 12 h  
- le jeudi : 14 h à 17 h

3

2, place du 8 Mai  
59191 Ligny-en-Cambrésis  
- le mardi : 9 h à 12 h  
- le jeudi : 9 h à 12 h  
- le vendredi : 13 h 30 à 16 h 30

### Les petits lutins

15, rue du Maréchal Mortier  
59360 Le Cateau-Cambrésis  
03 27 84 19 35  
[enfants.pays.matisse@orange.fr](mailto:enfants.pays.matisse@orange.fr)

4

### La maison enchantée

Rue de la Crèche  
59540 Caudry  
03 27 75 07 27  
[la.maison.enchantee@wanadoo.fr](mailto:la.maison.enchantee@wanadoo.fr)

5

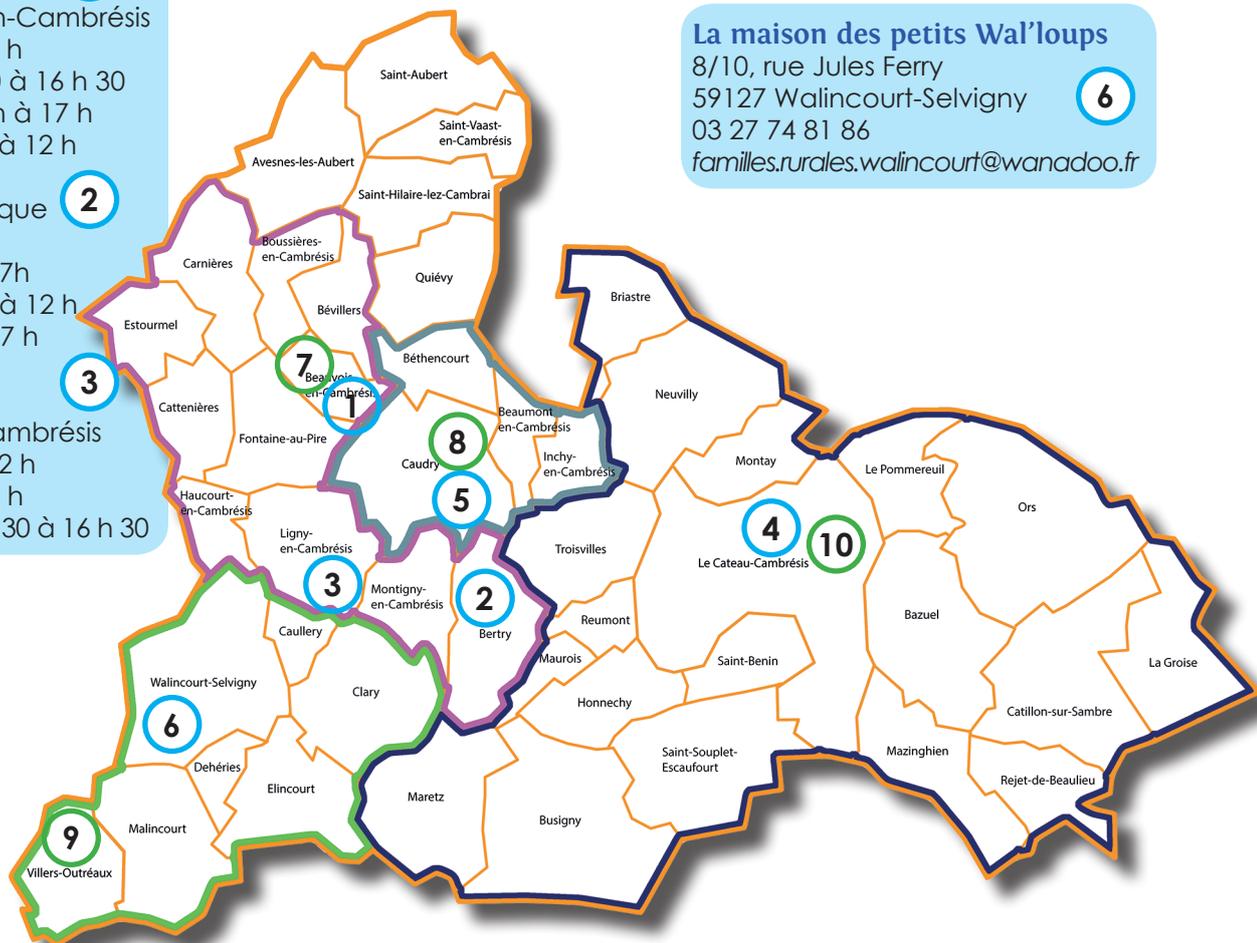
### La maison des petits Wal'loups

8/10, rue Jules Ferry  
59127 Walincourt-Selvigny  
03 27 74 81 86  
[familles.rurales.walincourt@wanadoo.fr](mailto:familles.rurales.walincourt@wanadoo.fr)

6

### À savoir :

Le maillage du territoire des crèches devrait s'accroître dans les années à venir au nord du territoire. La 4C accompagnera ces projets.



### RAM

#### Beauvois

« Am stram ram »

8, rue de l'Industrie  
59157 Beauvois-en-Cis  
03 27 75 27 81  
[cs.lescale@orange.fr](mailto:cs.lescale@orange.fr)

Couvre également les communes de :  
Bertry, Carnières, Ligny-en-Cambrésis, Boussières-en-Cambrésis, Estourmel, Bévillers, Montigny-en-Cambrésis, Haucourt-en-Cambrésis, Cattenières, Fontaine-au-Pire

### RAM

#### Caudry

« La maison enchantée »

Rue de la Crèche  
59540 Caudry  
03 27 76 34 11  
[ram.caudry@orange.fr](mailto:ram.caudry@orange.fr)

Couvre également les communes de :  
Béthencourt, Inchy-en-Cambrésis, Beaumont-en-Cambrésis

### RAM

#### Villers-Outréaux

« Les louveteaux »

3, rue Baden-Powell  
59142 Villers-Outréaux  
03 27 70 29 60  
[ramleslouveteaux@gmail.com](mailto:ramleslouveteaux@gmail.com)

Couvre également les communes de :  
Malincourt, Walincourt-Selvigny, Caullery, Élincourt, Clary et Dehéries

### RAM

#### Le Cateau-Cambrésis

« Du Pays de Matisse »

15, rue Maréchal Mortier  
59360 Le Cateau-Cis  
03 27 84 37 76  
[ramlecateau@orange.fr](mailto:ramlecateau@orange.fr)

Couvre également les communes de :  
Troisvilles, Saint-Souplet-Escaufourt, Neuville, La Groise, Busigny, Bazuel, Briastre, Catillon-sur-Sambre, Honnechy, Mareth, Maurois, Mazinghien, Montay, Ors, Le Pommereuil, Rejet-de-Beaulieu, Reumont, Saint-Benin



### Le service culturel

Le service culturel a pour mission d'établir, de proposer et de coordonner un programme d'animations et de sorties culturelles pour les écoles primaires du territoire.

Son champ d'action est vaste puisqu'il s'étend sur 65 établissements primaires, soit 325 classes de la toute petite section au CM2 (environ 7600 élèves).

Les deux médiatrices culturelles de la 4C organisent et coordonnent ce programme tout au long de l'année scolaire.

**L'intégralité des actions proposées est financée par la 4C, y compris les transports en autocar.** Rien n'est imposé, chaque enseignant est libre d'y participer.

**Ce programme est une singularité et n'a pas d'équivalent dans la région.**

Il émane de la volonté des élus de favoriser l'accès de tous les élèves à la culture en profitant des richesses du territoire.

Le programme s'articule autour de quatre axes : sorties culturelles, animations pédagogiques, lecture et prévention.



**“ Ce service est un soutien indéniable pour les petites écoles rurales comme la nôtre. ”**

M. Guy BOUSSEKEY  
Directeur de l'école  
de Montigny-en-Cis



### Des partenariats locaux fructueux

Le service culturel travaille avec de nombreux acteurs locaux qu'ils soient institutionnels, associatifs ou privés.

Ces partenariats permettent de développer les actions des structures locales engagées dans l'action culturelle, et par voie de conséquence de consolider leur activité.

Le partenaire principal reste l'Éducation

nationale à travers la mise en place du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC\*).

Le programme culturel proposé par la 4C enrichit la conception et la mise en œuvre des projets scolaires par de multiples expériences que l'école, à elle seule, ne peut financer.

**Le montant consacré au programme culturel est de 120 000 € pour l'année scolaire 2015/2016.**

**\* Plus d'infos sur le PEAC ?  
Flashez le QR code**

#### À SAVOIR :

Les 65 écoles primaires de la 4C sont réparties sur quatre circonscriptions.

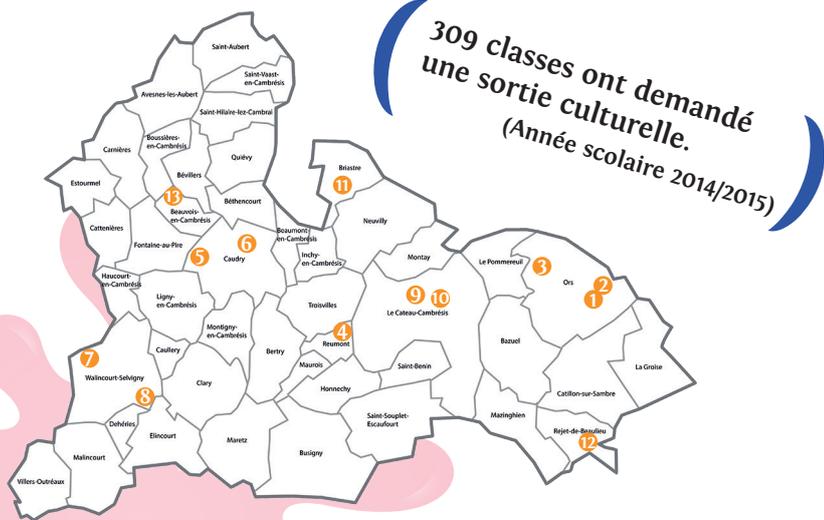




# Dossier

## LES ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

### Les sorties culturelles



Chaque classe bénéficie d'une sortie culturelle par année scolaire. Les sorties proposées permettent de découvrir tous les lieux remarquables du territoire de la 4C. Arts, patrimoine, histoire, sciences et nature sont les domaines de découverte privilégiés.

### La 4C finance l'intégralité des entrées et du transport.

Ors : (1) Maison Forestière Wilfred Owen, (2) Bois-l'Évêque, (3) étang du Flaquet  
 Reumont : (4) ferme du Bois-Vaillant  
 Caudry : (5) base de loisirs du Val de Riot, (6) musée caudrésien des Dentelles et Broderies  
 Walincourt-Selvigny : (7) l'abbaye des Guillemins, (8) moulin Brunet  
 Le Cateau-Cambrésis : (9) Musée départemental Henri Matisse, (10) brasserie historique de l'abbaye  
 Briastre : (11) moulin Lamour  
 Rejet-de-Beaulieu : (12) ferme de la Laurette  
 Beauvois-en-Cambrésis : (13) programme ORQUE-NORADE



### La lecture

La 4C possède un fonds d'environ **6500 livres** dont la plupart des titres est issue de la liste officielle de l'Éducation nationale : la bibliothèque scolaire intercommunale (BSI).

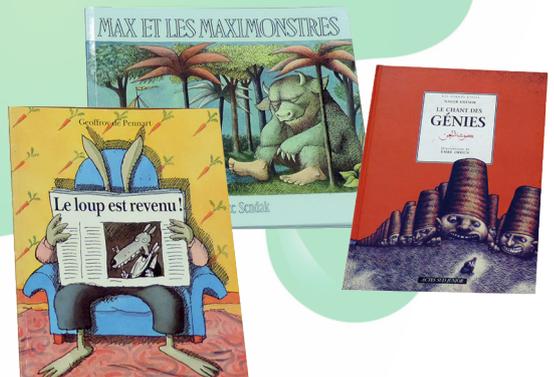
Pour les plus grands, chaque titre est prêté en vingt-cinq exemplaires, pour les maternelles ce sont des « valises » de cinq albums sur un même thème (ex. les couleurs, etc.).

Ces livres sont réservés par les enseignants, ils sont déposés puis ramassés dans les écoles cinq fois pendant l'année scolaire. **C'est un flux de 24 000 livres** qui transite chaque année entre les établissements scolaires du territoire de la 4C !

Un bel exemple de mutualisation !



Un peu plus d'une tonne de livres est déposée dans les écoles à chaque tournée.





### Les animations pédagogiques

Chaque classe a la possibilité de choisir une animation sur un thème de la programmation. Ces interventions sont en partie assurées par les deux médiatrices du service culturel de la 4C, à l'aide de malles pédagogiques.

Le reste du programme d'animation est délégué à des intervenants extérieurs.

De la peinture préhistorique au tri sélectif, en passant par

l'astronomie ou l'apiculture, etc., les enseignants ont la possibilité de choisir parmi une multitude de thèmes scientifiques.

ex : avec la malle « Lumière et Optique », les élèves explorent l'univers de la lumière, des couleurs et de la vision au travers d'ateliers et d'expériences ludiques.



Au printemps, les classes maternelles sont invitées pour une grande exposition installée sur le site du Bois-Évêque à Ors.

Ces expositions scientifiques conçues pour les enfants de 3 à 6 ans sont louées au Forum départemental des sciences de Villeneuve-d'Ascq.

Le thème de cette année : « Je et Compagnie » basé sur le vivre ensemble.



En mars-avril 2015, les médiatrices du service culturel ont accueilli 65 classes venues découvrir la nouvelle exposition « Croque Couleurs ».

### La prévention



Vous les avez peut-être déjà aperçues dans la cour de récréation. Deux pistes d'éducation routière mobiles sont mises à disposition des écoles, celles-ci sont livrées et installées par des agents de la communauté.

Nos médiatrices et partenaires sont intervenus dans 322 classes du territoire !

(Année scolaire 2014/2015)

Une exposition sur les dangers de la maison intitulée « Prudent contre les accidents » est prêtée et installée sur demande dans les écoles.



La 4C finance pour toutes les classes de CM2 une formation de secourisme d'une demi-journée afin de valider l'attestation « Apprendre à porter secours » (obligatoire pour l'entrée en 6<sup>e</sup>).





### L'apprentissage de la natation : une priorité !

En complément de la programmation culturelle, les élus de la 4C ont décidé d'élever au rang de priorité l'apprentissage précoce de la natation à l'ensemble des enfants de notre territoire afin d'assurer leur sécurité. La Communauté de Communes finance les séances de natation

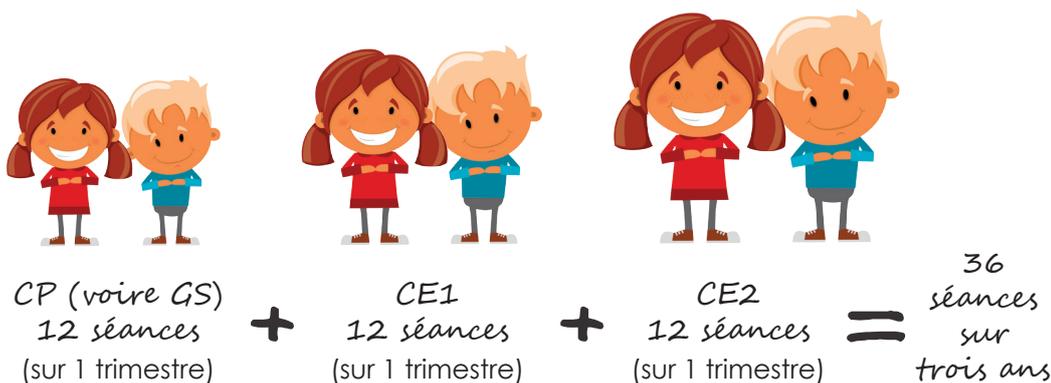
pour chaque enfant durant sa scolarité. C'est une aide très appréciée par le rectorat qui gère la répartition des classes selon un planning établi par les conseillers pédagogiques en partenariat avec les élus de l'ENI\* et la direction des espaces nautiques.



\* ENI : syndicat mixte des Espaces Nautiques Intercommunaux

### Concrètement que fait la 4C ?

Les cours peuvent débuter dès la grande section (aux cinq ans de l'enfant). Les cours : trente-six séances sur trois ans sont dispensées par les enseignants, le maître-nageur sauveteur est également présent pour assurer la sécurité des enfants dans l'eau ainsi que des accompagnateurs agréés par l'Éducation nationale.



L'ensemble des écoles sont réparties sur les deux espaces nautiques afin d'optimiser les coûts de transport. Ex. les élèves de Béthencourt se rendent à l'espace nautique de Caudry, ceux de Bazuel à celui du Cateau-Cambrésis.



### Les chiffres :

Le coût des transports allers-retours de l'école aux piscines pris en charge par la 4C est d'environ **110 800 €** par an.



Le coût des entrées des élèves financé par la 4C, pour l'année scolaire 2015/2016, s'élève à environ **64 000 €\***.



Le coût total de l'apprentissage (sur 3 ans) représente **198 € euros** par élève.

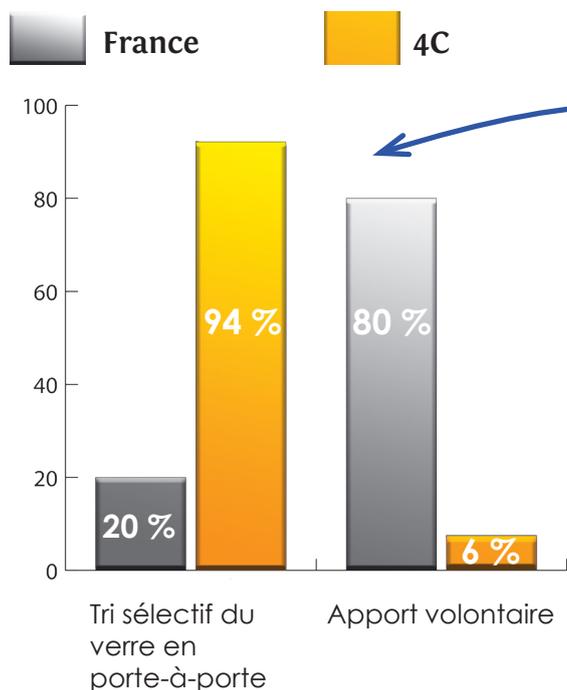
\* : sur une base de 2 € par entrée

# COLLECTE DES DÉCHETS

TRI SÉLECTIF



## Le verre : une collecte optimisée...



**Le saviez-vous ?**  
Le verre est recyclable à 100 % et à l'infini.

En France, un peu plus de 7 bouteilles sur 10 sont recyclées, les 3 autres sont mal triées ou dispersées dans la nature, soit une perte de verre recyclable de plus de 700 000 tonnes par an\* !

En 2014, 3 076 tonnes de verre ont été collectées sur le territoire de la 4C !

En France, 80 % de la collecte du verre provient de l'apport volontaire, 20 % du tri sélectif ou en porte-à-porte\*.

La 4C a des statistiques inverses, le tri sélectif du verre en porte-à-porte est bien supérieur à l'apport volontaire (96 % contre 4 % seulement).

\* : source [www.verre-avenir.fr](http://www.verre-avenir.fr)

## Conseils pour optimiser votre tri...

### RECYCLABLE :



Les bouteilles, pots, bocaux et emballages en verre.

N'oubliez pas d'enlever les bouchons et les couvercles.



### NON RECYCLABLE :

D'apparence semblable, tous les verres n'ont pas la même composition et certains n'entrent pas dans la chaîne du recyclage.



Sont également interdits les pare-brise, la vaisselle ou céramique, les carreaux des fenêtres, les miroirs, vitres de four, écrans de télévision ou d'ordinateur...



# AGENDA / ÉVÉNEMENTIEL

Ça s'est passé sur notre territoire...



**Veillée du Souvenir au crématorium à Caudry.**

**Les 2 et 9 octobre 2015**

Plus de cent familles sont venues se recueillir lors de ces deux cérémonies.



**Rassemblement des maires devant la préfecture de Lille.**  
**Le 19 septembre 2015**

Un grand nombre d'élus de la 4C ont manifesté face à la baisse des dotations de l'État.

**Conseil Communautaire du 10 septembre 2015 au Cateau-Cambrésis**

Report du passage de la Communauté de Communes en Communauté d'Agglomération



**À venir...**

**1<sup>er</sup> anniversaire de l'espace nautique intercommunal de Caudry**

Le mardi 29 décembre  
Soirée fluo avec DJ aux platines !



**Plus d'infos :**

[www.piscine-caudry.fr](http://www.piscine-caudry.fr)

[www.facebook.com/enicaudry](https://www.facebook.com/enicaudry)

Tél : 03 27 75 00 77

Retrouvez-nous sur

**[www.caudresis-catesis.fr](http://www.caudresis-catesis.fr)**